Atelier équilibre financier

Assemblée Générale du 17 mai 2017

Compiègne

Réseau des Ressourceries

Acteurs de la réutilisation et du réemploi

www.ressourcerie.fr

CONTEXTE

La proposition qui suit a été débattue en atelier lors de l'AGO du Réseau.

Suite à un vote (ou plutôt sondage), le principe de demander aux adhérents un apport associatif a été accepté à l'unanimité.

MAIS :

Il est nécessaire pour la majorité des adhérents de procéder à une démarche auprès de leur propre gouvernance pour acter ce principe au sein de leur structure (délibération).

Ce document a donc pour objectif d'expliquer les enjeux et les modalités de ce fonds associatif de façon synthétique, et de le diffuser auprès de votre gouvernance pour aide à la décision.

Pendant l'AGO : nous n'avons pas répondu aux conséquences du caractère obligatoire de cet apport. L'objectif serait de le rendre obligatoire sur un vote lors de notre prochaine AG.

Le problème de trésorerie du Réseau

En 10 ans le nombre d'adhérents a été multiplié par 3

- L'effectif salarié en ETP au réseau national est quasi stable
- L'échelle territoriale d'intervention s'est agrandie (régionale à nationale)
- 2012 : fort endettement consécutif à des erreurs de gestion notamment liées aux dynamiques régionales
- Depuis 2014 : mise en ouvre d'actions de prestations pour désendetter le réseau.
- **Résultat : 56 % de désendettement depuis 2014 + <u>déficit de trésorerie récurrent</u>**

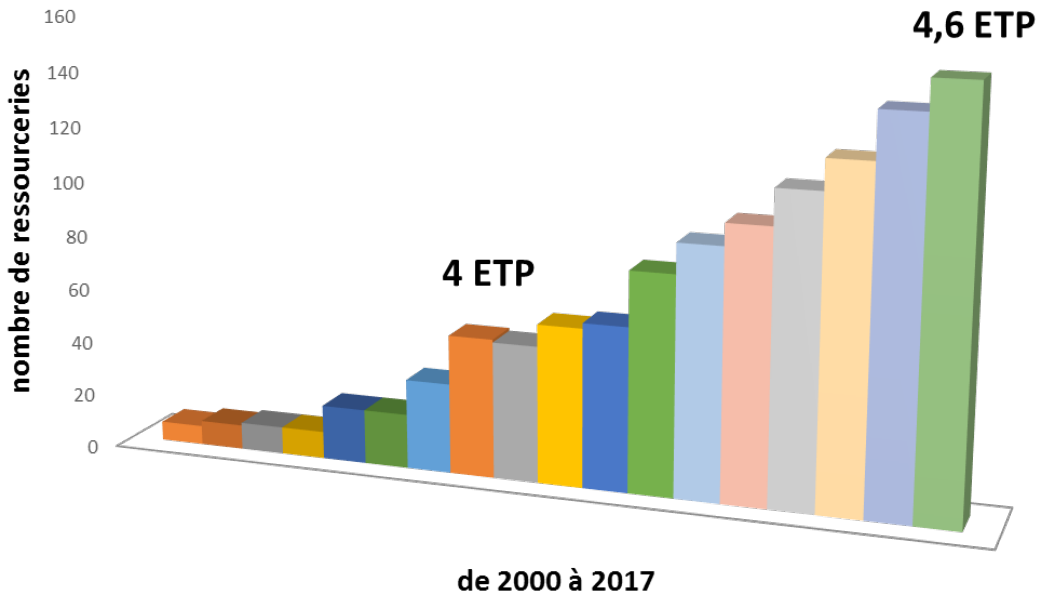

	2014	2015	2016	Evolution
Endettement	350 k€	378 k€	155 k€	-56 %

La trésorerie : les éléments contextuels

Pour résorber la dette :

- Changement de modèle économique avec développement de prestations / peu de subvention (pas de Dailly possible en ce moment)
- Impact sur les missions des salariés + conditions de travail
- Diminution et maîtrise des charges externes : - 96 k€ entre 2014 et 2016
- Fin de l'année 2017 = prêt bancaire remboursé.

dette + problème trésorerie + absence de fonds de roulement = pas de soutien bancaire malgré de nombreuses démarches =

- Pas d'autorisation de découvert à la Banque
- Proposition Nord Actif (DASESS) apport avec remboursement sur 6 mois : non viable

OBECTIF DE CETTE PROPOSITION :

RECONSTITUER UN HAUT DE BILAN POUR GERER UNE BONNE FOIS POUR TOUTE LE PROBLEME DE TRESORERIE ET ETRE EN CAPACITE DE NEGOCIER AVEC LES BANQUES

Proposition court terme : créer un fonds associatif

CONCRETEMENT

DEMANDER A CHAQUE ADHERENT, Y COMPRIS LORS DE NOUVELLES ADHESIONS (si structure en activité) UN APPORT ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE DE 400 € MINIMUM.

Cet apport sera récupéré par la structure en cas de sortie du Réseau.

IMPACTS ATTENDUS POUR LE RESEAU

- Résolution du problème de trésorerie

150 adhérents x 400 € = 60 k€ = besoin de trésorerie

- Consolidation du haut de bilan au passif ET apport du Besoin en Fonds de Roulement

- Fonds Associatif : appui pour négocier si nécessaire sur un prêt moyen/long terme auprès de France Active

UNE APPLICATION IMMEDIATE ET URGENTE…

Les problèmes de trésorerie mettent le Réseau dans un engrenage périlleux et des plus usants pour les salariés et la gouvernance.

Cette solution a été approuvée par les participants lors de l'AGO. **Nous n'en n'avons pas d'autre.**

Dés réponse de votre CA : cette mesure sera mise en application de façon immédiate.

Après vote, elle pourra être rendue obligatoire lors de la prochaine AGO

Modalités de paiement

- Versement bancaire (RIB en PJ) : sur un compte du Réseau différencié de la gestion courante
- Pour ceux qui le peuvent : versement de 400 € immédiat et en une seule fois
- Pour ceux qui peuvent davantage : versement immédiat supérieur à 400 €
- Pour ceux qui ne peuvent verser cette somme sur cette période : merci de contacter David ROMIEU afin de définir une solution adaptée à votre situation (paiement différé ou en plusieurs fois)

Puis une 2nde étape

Lorsque nous aurons enfin résolu le problème de trésorerie du Réseau, et parce que nous savons que vous êtes confrontés à cette même problématique :

Nous envisageons par la suite de travailler sur la création d'un fonds de dotation au bénéfice de l'ensemble des adhérents.

Les modalités pour la constitution d'un tel fonds seront étudiées cette année. Selon nos avancées, des propositions concrètes vous seront proposées à la prochaine AGO pour la poursuite ou non de cette démarche.

Si besoin de + d'infos et éclaircissements

<u>Envoyez un mail à David ROMIEU avec vos coordonnées téléphoniques :</u>

david.romieu@alcg.fr

Il vous appellera pour répondre à vos interrogations, et si manque de disponibilités il orientera votre demande auprès d'une membre de notre commission « équilibre économique »

Merci